



FONDS D'ACTION POUR LE CLIMAT

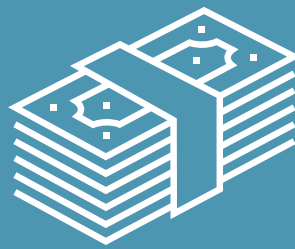
QUEL EST LE MONTANT DU FINANCEMENT DISPONIBLE?

Le Fonds d'action pour le climat offrira un financement maximal de 3 millions de dollars afin d'accroître les mesures de sensibilisation et de lutte contre les changements climatiques, et de favoriser les initiatives qui sont menées par des étudiants, des jeunes, des peuples ou organisations autochtones et des petites et moyennes entreprises (PME), ou qui soutiennent ces derniers.

Les projets retenus peuvent recevoir un maximum de

500 000\$

Tous les bénéficiaires admissibles
(à l'exception des organismes
à but lucratif)



200 000\$

organismes à but lucratif

QUI EST ADMISSIBLE?

<p>Étudiants canadiens à temps plein</p> <p>notamment des étudiants de premier cycle, de cycle supérieur ou postdoctoraux inscrits dans un collège ou une université du Canada</p>	<p>Jeunes Canadiens</p> <p>âgés de 15 à 30 ans (inclusivement)</p>	<p>Établissements universitaires, de recherche et d'enseignement</p>	<p>Peuples ou organisations autochtones</p>
<p>PME canadiennes</p> <p>qui comptent moins de 500 employés</p>	<p>Organisations canadiennes sans but lucratifs</p> <p>Des organisations canadiennes sans but lucratif par exemple des organisations non gouvernementales, et des associations professionnelles, industrielles, communautaires, d'étudiants ou de clubs de jeunes</p>		<p>Associations industrielles ou commerciales</p>

QUELS TYPES DE PROJETS SONT ADMISSIBLES?

Éducation, formation et outils • Sensibilisation et promotion • Réseautage et partenariat